



PREAVIS de la Municipalité au Conseil Communal No 04/2012

Relatif à une demande de crédit de CHF 175'000.00 pour l'achat d'une nouvelle balayeuse pour le service de la voirie communale

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Préambule

En février 2010, la Municipalité signait un contrat pour la location d'une balayeuse de type Hochdorf MFH 2200 afin de pouvoir effectuer un nettoyage plus régulier du village. Un arrangement a également été pris avec les communes de Buchillon et de Lavigny afin que ces dernières puissent également profiter de cet outil de nettoyage. Actuellement, la commune d'Etoy loue à la commune de Buchillon la balayeuse (sans chauffeur). Quant au nettoyage de Lavigny, il est effectué par nos soins et les prestations sont facturées y compris le chauffeur. Les recettes encaissées pour l'année 2010 représentent un montant de CHF 6'660.00 et pour 2011 un montant de CHF 5'058.00.

Malheureusement, cette balayeuse est très souvent indisponible à cause de nombreuses pannes et un accident a failli avoir lieu en raison de la rupture du support de vérin de direction. Dans ces circonstances, l'utilisation de cette balayeuse est restreinte et, de plus, peut s'avérer dangereuse.

En outre, il paraît important de pouvoir mettre à disposition du matériel et des véhicules de qualité aux employés communaux afin qu'ils puissent être motivés à accomplir les tâches de manière plus performante et plus rapide.

L'aspect écologique est également à soulever. En effet, la balayeuse actuelle ne permet pas le désherbage des bordures, ce qui sera le cas avec une nouvelle machine grâce à un système de brosses de désherbage inclus. Les désherbants chimiques sont proscrits et cette technique permet une alternative efficace.

Descriptif du véhicule

Des offres ont été demandées à divers fournisseurs. Les machines les plus intéressantes ont été évaluées en y associant les chauffeurs de la balayeuses. Les principaux critères de choix ont été :

- maniabilité du véhicule
- Aspect environnemental
- Références d'autres communes
- Rapport qualité/prix
- Avis des futurs utilisateurs

Aussi, après une analyse comparative, le choix de la municipalité s'est porté sur le modèle City Cat 2020 de la société Bucher.

Avec les caractéristiques suivantes :

Longueur	378 cm
Longueur avec balai frontal	495 cm
Largeur sans balais	128 cm
Hauteur	199 cm sans signal lumineux
Poids total autorisé	4500 kg
Charge utile	1750 kg
Moteur diesel à 4 cylindres avec filtre à particules EURO V	62 kW, 84 CV, 2970 cm ³
Vitesse de déplacement	40 km/h
Largeur de balayage	197 cm
Largeur de balayage avec balai frontal	266 cm
Pente maximale franchissable	30 %
Volume de la benne	Env. 1800 L
Eau d'aspersion	Env. 300 L.
Couleur	RAL 9005 blanc
Cabine insonorisée	2 sièges
Réservoir	78 litres

En outre, ce véhicule est prévu avec notamment les équipements complémentaires suivants :

- tuyau d'aspiration de feuilles, longueur 4 m.
- Climatisation, sans CFC complètement intégrée dans la cabine
- Caméra de marche arrière

Parmi les avantages que l'ont peut relever, on citera :

- la forte diminution du bruit liée à la conception du système d'aspiration;
- le système d'articulation du véhicule permettant de diminuer les efforts sur la structure du châssis;
- le système hydraulique alimenté en huile biologique en lieu et place d'huile minérale;
- la hauteur moindre du véhicule permettant un accès facilité sur les trottoirs (passage sous panneaux de signalisation);
- le système de détection des pannes automatique;
- la maniabilité et la polyvalence du véhicule;
- le moteur avec filtre à particules de dernière génération EURO V.
- l'étude, l'élaboration, la fabrication de divers composants, ainsi que leur assemblage sont entièrement effectués en Suisse ;
- collaboration avec l'entreprise Lagrico Sàrl à Villars-sous-Yens pour l'entretien des tous les véhicules de la voirie d'Etoy.

Coût

Achat d'une nouvelle balayeuse modèle City Cat 2020 de la société Bucher y compris les options	CHF 186'937.00
Rabais communal 6 %	CHF 11'216.20
Total net TTC arrondi	CHF 175'000.00

Les frais d'entretien (service, changement de brosses, assurances, plaques, etc) peuvent être évalués à CHF 5000.00 par année.

Il est précisé que les arrangements avec les communes de Buchillon et de Lavigny continueront et que les tarifs seront adaptés. On peut estimer les recettes annuelles liées à ces locations entre CHF 8'000.00 et CHF 10'000.00.

Conclusions

En conclusion, nous vous prions de bien vouloir, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ETOY

- vu le préavis municipal No 04/2011 relatif à une demande de crédit de CHF 175'000.00 pour l'achat d'une nouvelle balayeuse pour le service de la voirie communale
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet
- ouï le rapport de la Commission des finances
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. D'accorder le crédit de CHF 175'000.00 pour l'achat d'une nouvelle balayeuse pour le service de la voirie communale.
2. De financer cet achat par la trésorerie courante communale
3. D'amortir ce crédit par les réserves pour achats futurs.

Ainsi adopté par la Municipalité en séance du 30 avril 2012.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
Le Syndic :


M. Roulet

La secrétaire :





S. Ruchet

Municipal responsable : M. Pierre de Mestral